



Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité de l'Eure

Le dimanche 26 novembre 2023

Présentation de la journée par le Président du Comité de l'Eure Monsieur GIACINTI Franck.

Remerciements à la mairie d'Autheuil Authouillet ainsi qu'à Mr Eric Frichot de nous avoir réservé la salle pour notre Assemblée Générale

Sur 31 clubs 30 étaient présents.

I. Le Mot du Président du Comité de l'Eure

M. Franck GIACINTI s'est présenté auprès de l'assemblée en tant que nouveau Président du Comité de l'Eure par intérim suite à la démission de M. Fabrice Hedbert.

II. Le Mot du Président du Comité Régional de Normandie

M. Philippe Poulard nous a fait part que l'année 2023 fut une année importante pour le Comité Régional de Normandie avec l'embauche de M. GARDENAT Matthieu en tant que Conseiller Technique Fédéral Régional, dont sa mission sera de faire accroître le nombre de licenciés jeunes.

En 2023, le nombre de licenciés a augmentés en Normandie : nous étions 9219 en 2022 contre 9347 en 2023 (soit une augmentation de 128 licenciés).

M. Poulard a félicité :

- M. Mathis BOULANGER, pour son résultat en tant que Vice-Champion de France à Quimper

- Mme Blandine VELTIN et M. Christophe DUPONT pour leur passage en tant qu'Arbitre Européen.

Annnonce : l'Assemblée Générale du Comité Régional sera le 9 décembre 202 à Evreux.

III. Présentation du CTFR

Présentation de Matthieu GARDENAT embauché en tant que CTFR (Conseiller Technique Fédéral Régional). Sa principale mission est d'accroître le nombre de licenciés jeunes en passant par la structuration, l'organisation de compétitions et le développement de la pétanque. Il sera également en charge des formations BF1 et BF2 au sein de la région Normandie.



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le ministère de la Jeunesse et du Sport



Il a également comme nouveau le projet pour les jeunes de créer un centre régional d'entraînement pour les 18 meilleurs jeunes de la région.

Des stages de 2 jours sont prévus sur 4 journées dans l'année 2024 pour accéder au plus haut niveau. Stages qui auront lieu au Boulodrome de Normandie

IV. Le Bilan Moral

En 2023, le Comité de l'Eure a eu 3 démissions parmi ses membres : M. Fabrice HEDBERT (qui a également démissionné de sa fonction de Président de l'Eure), M. Luigi BALDACCHINO et M. Joël MESNIL.

Pour 2024, le prix de la licence n'augmentera pas.

V. Rapport de la Commission d'arbitrage de Mr BALDACCHINO Luigi

En 2023, lors de la formation 5 candidats se sont présentés et 4 arbitres au poste d'arbitre ont été admis :

- M. Franck GIACINTI
- M. Gregory NIGAISE
- M. Jacky LEBREUILLY
- M. Romuald BOULARD

Aujourd'hui, il y a 14 arbitres par rapport à il y a 4 ans où il y en avait que 4 au sein du CD27.

Au tronc commun du CD27 et CD76, 11 candidats se sont présentés dont 8 du comité de l'Eure. 10 candidats ont été validés et 1 a été ajourné en tant qu'initiateurs :

- Mme Nadine LIGNY
- M. Guillaume LIGNY
- MM. Franck GIACINTI
- M. Gregory NIGAISE
- M. Jacky LEBREUILLY
- M. Romuald BOULARD
- M. Christophe HELLOIN
- M. Daniel BEIGHEIN

Quelques faits marquants en 2023 :

- Lors de nos arbitrages, régulièrement nous avons des remarques de la part des dirigeants : que l'arbitrage coûte cher au club. Il faut savoir que sans arbitre il n'y aurait pas de compétition.
- Sur plusieurs compétitions en CDC, il y a eu des problèmes de non présence d'arbitre. A ce jour, les arbitres ne sont pas assez nombreux pour couvrir plusieurs sites le même jour.
- Ce fut une année très compliquée, entre les démissions de membre du CD, les problèmes sur les terrains, l'annulation de certains arbitres désignés sur des compétitions et bien d'autres.



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le ministère de la Jeunesse et du Sport



VI. Rapport de la Commission de discipline

En 2023, la Commission de Discipline s'est réunie une fois pour une affaire qui a eu lieu au championnat triplette Mixte d'Evreux Navarre le 25 mars 2023, mettant en cause M. Ludovic GUCHEZ et M. Thierry Mickael.

M. Ludovic GUCHEZ a écoupé d'une suspension de 1 an ferme et 6 mois de sursis et M. Mickael THIERRY d'une suspension de 6 mois ferme et 3 mois de sursis.

VII. Le Bilan Sportif

Résultat aux championnats de France 2023 en annexe.

Le club de Gasny s'est incliné en demi-finale du Championnat National des Clubs (CNC) à Fenouillet le 13, 14 & 15 octobre 2023.

Nathan BOUCHER du club de Bourtheroulde s'est incliné en finale Régionale de Normandie sur le Tir de Précision et de plus il a été vice champion de France à Quimper.

L'équipe junior et l'équipe minime Euroises, se sont inclinées en finale lors du Championnat Régional des Clubs (CRC).

VIII. Le Bilan Financier

Mme Ghislaine GAMBERT, a détaillé le résultat financier du Comité. Cette année le CD27 est en bénéfice de 14 265, 09 €.

Ce bénéfice est justifié par des recettes reçues en 2023 pour l'organisation du CNC de l'année précédente correspondant à une subvention de 3000.00 euros de la région et du remboursement de la facture des repas et hotel de la FFPJP d'un montant de 12 777.80 euros

Ce qui permet de dire que l'année 2023 aura été une année blanche du fait que le Comité de l'Eure de pétanque n'a organisé aucune manifestation.

Le comité de l'Eure a pour projet d'acheter un minibus, également le projet de louer un local à Evreux (mais suite à de mauvaises relations entre Mr. Hedbert et Le Maire de la ville cela est devenu compliqué)

A ce jour M. Hedbert n'a fait aucun virement depuis aout 2023. Il lui reste à rembourser 950 € sur la dette de 2 500€. N'ayant aucune nouvelle de sa part, nous lui avons envoyé une Lettre Recommandée avec accusé de réception le 06 novembre 2023, une lettre suivie distribuée le 15 novembre 2023 ainsi qu'un mail en date du 17 novembre 2023. A ce jour, le recommandé n'a toujours pas été réceptionné de sa part. Maintenant, on ne peut plus rien faire à notre niveau c'est la fédération qui agira.

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le ministère de la Jeunesse et du Sport



IX. Présentation des candidats et élections

Suite à la démission de Fabrice Hedbert, M. Franck GIACINTI a été élu nouveau président du Comité de l'Eure à l'unanimité.

En 2023, il y a eu 3 démissionnaires au sein des membres du Comité de l'Eure. De ce fait, nous avons procédé à une élection de 3 nouveaux membres. Nous avons eu 6 candidats.

Le quorum étant atteint avec 67 votants sur 74 nous sommes passées aux élections :

- Mme DELABARRE Christelle – 37 voix
- M. GUEZOU Olivier – 33 voix
- M. LIGNY Didier – 39 voix
- Mme JARDIN Virginie – 35 voix
- Mme ROULEAUX Dominique – 24 voix
- M. VADCARD Stéphane – 29 voix

Mme Virginie JARDIN, Mme Christelle DELABARRE et M. Didier LIGNY ont été élus par l'assemblée en tant que nouveaux membres du Comité de l'Eure.

X. Présentation des championnats départementaux 2024

M. Alain THOMAS a présenté le calendrier des championnats départementaux 2024 :

CHAMPIONNAT	DATE	LIEU
Doublette Provençal	30 mars et 1er avril	Pont Audemer
Triplette Senior	06 et 07 avril	Gaillon
Triplette Féminin	07 avril	Gaillon
Tête à tête senior	13 & 14 avril	Louviers au Boulodrome
Doublette Féminin	14 avril	Louviers au Boulodrome
Triplette Vétérans	17 avril	Navarre
Doublette Mixte	20 & 21 avril	Louviers
Triplette Mixte	27 & 28 avril	Gasny
Triplette Promotion	04 & 05 mai	Bourtheroulde au Boulodrome
Triplette Mixte	08 & 09 mai	Damville
Doublette Senior	11 & 12 mai	ALM
Tête à tête Féminin	12 mai	ALM
Doublette Vétérans	05 juin	Breteuil
Triplette Vétérans	19 juin	Navarre



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le ministère de la Jeunesse et du Sport



Ainsi que les championnats régionaux pour 2024 :

CHAMPIONNAT	DATE	LIEU
Triplette Vétérans	17 mai	CD50 Santeny
Doublette Mixte	18-mai	CD14 Deauville
Triplette Senior & Féminin	19-mai	Boulodrome CRN
Triplette Mixte	20-mai	Boulodrome CRN
Triplette Promotion & triplette jeune	25 & 26 mai	CD 76 Boulodrome
Tête à tête Féminin & Doublette Senior	01 juin	CD61 Briouze
Tête à tête Senior & doublette Féminin	02-juin	CD61 Almenèches
Triplette Provençal	08 & 09 juin	ALM (CD27)
Doublette Provençal	15 & 16 juin	Pont Audemer (CD27)

XI. Questions diverses

Nous avons procédé ensuite aux questions diverses où chacun des membres ont répondu :

1. Pourquoi y a-t-il des équipes vétérans extérieures au département qui viennent jouer dans nos concours du mercredi, cela peut avoir une influence sur le résultat final ?

Pour les vétérans les concours sont ouverts à tous les vétérans et non seulement au département. Cela a été instauré dans le règlement du Comité.

2. Pourriez-vous nous donner des explications sur la raison pour laquelle le championnat vétérans ne se déroule pas sur une année civile, actuellement novembre et octobre ?

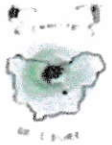
Nous arrêtons le classement fin octobre pour avoir le résultat à l'AG, mais en 2024 nous mettrons les championnats vétérans au printemps.

3. Y a-t-il une personne du comité qui pourrait mettre à jour le site du comité de l'Eure?

Le site du comité a rencontré quelques soucis techniques à cause de l'hébergeur. En 2024, le site sera remis à jour mais Alexandra MICHEL compte sur les clubs afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour le mettre à jour.



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le ministère de la Jeunesse et du Sport



4. Les championnats des clubs féminins ne se feront plus à 4 joueuses, mais à 6 joueuses pour pouvoir y participer ?

La note de la FFPJP était prévue au départ pour 2023. Mais suite au vote au congrès à Evian en 2022 on est resté à 4 pour 2023 et pour 2024 on passe à 6 avec une possibilité d'entente à 3 clubs (note de la FFPJP du 10 novembre 2023).

5. Le Comité peut-il à l'image des Championnats prendre une partie de des frais d'arbitrage à sa charge ?

Le Comité ne participera pas aux frais d'arbitrage pour les concours départementaux. Pour information Le Comité de l'Eure parmi les 5 comités Normands est le seul à participer aux frais d'arbitrage lors des championnats départementaux

6. Est-il possible que le Comité participe au coût de remplacement des lecteurs licences qui sont obligatoires avec la nouvelle version de Gestion concours ?

Le Comité de l'Eure va participer à hauteur de 50 % au coût de remplacement des lecteurs licences, soit un lecteur de carte à 85,00 euros TTC

7. Le Comité peut-il demander à ce que les courriers soient envoyés aux bonnes adresses ?

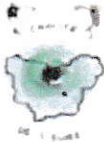
Les clubs ont eu dans leur pochette transmise en début d'AG un document à compléter et à remettre à la secrétaire afin que le Comité ait les bonnes coordonnées de chaque club.

8. Lors d'un concours, nous n'avons pas le droit de prendre des frais de Gestion ?

Non les frais de gestion ne sont pas autorisés. Suite à une réunion des membres du Comité Régional, il a été dit que les frais de gestion n'étaient pas autorisés (information Fédérale). Pour 2023 : les championnats commençaient peu de temps après donc impossibilité de faire marche arrière pour les 2 premiers championnats où il a été demandé des frais de gestion. L'ancien Président du Comité Mr HEDBERT Fabrice devait se renseigner et donner une réponse aux clubs organisateurs mais à ce jour aucune information n'a été fournie par celui-ci.

Seuls 5€ d'inscription par joueur doivent être pris lors de compétition. Aucun remboursement sur les frais de gestion pris en 2023.

Pour 2024 nous appliquerons donc de façon claire article 17 de la FFPPJ pour tous les championnats départementaux. Frais d'inscription de 5,00 euros par joueurs ou joueuses, chèque à l'ordre du CD 27, aucun frais de gestion supplémentaire



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le ministère de la Jeunesse et du Sport



Article 17 : Pour les compétitions départementales, aucune retenue sur les frais de participation et sur la dotation annoncée ne pourra être effectuée à quelque titre que ce soit (frais arbitrage, jeune, féminine etc...) sous peine de sanction disciplinaire

9. Quand on s'inscrit au Championnat départementaux comment savoir si l'on est bien inscrit ? Et comment faire quand le paiement n'est pas reçu pour cause de courrier perdu par exemple ?

En 2024, la liste des inscrits sera envoyée à Alexandra qui sera en charge de la mettre sur le site. Le club organisateur ainsi que le délégué, devront vérifier que tous les clubs soient bien inscrits.

Si le chèque a été perdu ou le courrier non arrivé avant la compétition, il faudra payer le jour du championnat son inscription. Le club organisateur devra retourner le premier envoi dès sa réception

A la suite des questions diverses, M. POULARD est intervenu en nous annonçant que : 2024 sera une année électorale de ce fait les clubs devront faire leur assemblée générale avant le 10 novembre 2024 et le Comité devra faire son assemblée générale avant le 24 novembre 2024.

L'assemblée générale du Comité de l'Eure s'est terminée à 12h00 et clôturée par le pot de l'amitié

La Secrétaire

Le Président

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET JP
COMITÉ DE L'EURE**
Le (La) Secrétaire

Mme MICHEL Alexandra

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET JP
COMITÉ DE L'EURE**
Le Président

Mr CIACINTI Franck